

Les « galères » de la jeunesse à Mayotte : ébauche d'une analyse à partir d'entretiens

Extraits des travaux de Mathilde HELSON doctorante contractuelle LabEX TEPSIS, EHESS Paris

Cette recherche s'est portée sur les problèmes et difficultés vécus par des jeunes vivants à Mayotte et ayant recours à des associations sociales (Ceméa, Mlezi Maore et La Croix Rouge). Si beaucoup d'entre eux se disaient dans la « galère », c'est en faisant état du contexte relationnel et familial, des difficultés vécues par les jeunes et des rituels de passage pour parvenir au statut d'adulte, que cette étude révèle les perspectives de cette jeunesse affligée. Elle a été réalisée à la demande des Ceméa dans le cadre du FEJ.

Mathilde Hesson, en doctorat d'ethnologie et d'anthropologie à l'EHESS de Paris, a mené et rédigé cette étude. Elle a été réalisée grâce à des entretiens individuels et collectifs semi-directifs de soixante jeunes, réalisés à deux périodes (août-octobre 2017 ; septembre-novembre 2018). Le choix de la langue étant laissé aux jeunes interrogés, les entretiens ont généralement été réalisés à deux, la seconde personne jouant le rôle d'interprète ou menant seule l'entretien. Bibi Halima Bacar, Rilioni Mkolo, Fatima Saïd et Djazmia Ahmed ont donc assuré ces différents rôles. L'équipe du PAEJ, a aussi aidé à l'organisation et à l'analyse de ces entretiens, tout en participant aux relectures. De plus, ces entretiens s'inséraient dans la recherche anthropologique que menait Mathilde Hesson concernant les situations d'afflictions et de malheurs vécus par les jeunes à Mayotte. Ces données s'articulent à l'observation participante qu'elle a réalisé autour de deux types d'enquêtes : d'une part auprès de différents praticiens de disciplines traitant les situations d'affliction (les rituels de possession, les pratiques islamiques et les institutions médico-sociales). Et dans différents quartiers de Mayotte afin de participer à la vie quotidienne des jeunes et d'observer les rituels de passage.

Il s'agit ici de présenter brièvement les éléments que cette recherche a fait émerger, un compte-rendu plus complet se trouvant en annexe.

Contexte relationnel des jeunes

Ce qui caractérise tout d'abord le contexte relationnel dans lequel vivent les jeunes à Mayotte est que la mère reste un repère fixe dans un système de résidence matri-uxorilocal, c'est-à-dire que lors du mariage le mari va le plus souvent vivre dans le village de la mère de sa femme, dans la maison de son épouse. Les enfants grandiront dans la maison de leur mère. Les hommes sont donc plus mobiles autour des foyers, d'autant plus en cas de remariage et de polygamie. On assiste donc généralement à la stabilité des relations maternelles et à l'instabilité de celles paternelles.

Certains jeunes interrogés étaient eux-mêmes père ou mère, dans le sens où ils avaient eu des enfants, mais concernant les jeunes garçons, aucun n'était reconnu comme étant socialement le père d'un enfant. En effet, les hommes devant être productifs et ces jeunes garçons n'ayant pas de revenu, leur belle-famille avait refusé qu'ils reconnaissent leurs enfants. Pour les jeunes femmes, afin d'être pleinement reconnues comme « mère », elles sont fortement incitées à se marier et passer au statut d'adulte.

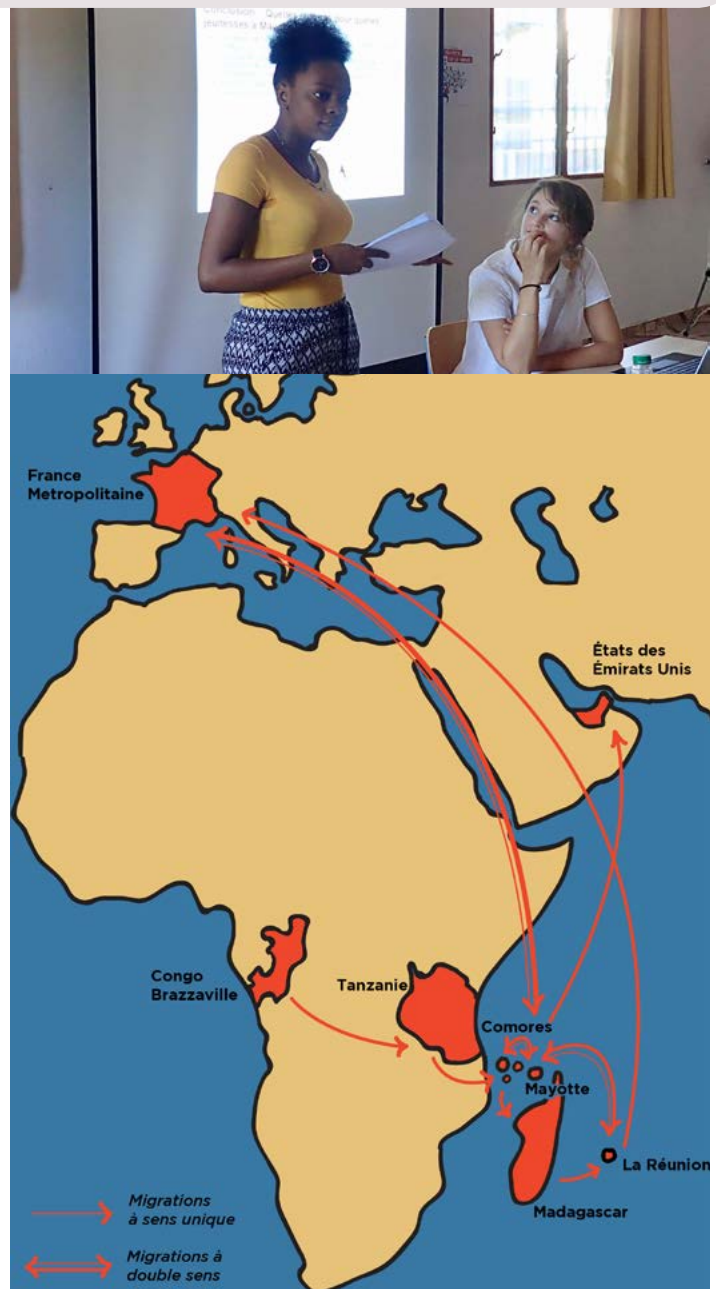
Or ces relations familiales sont traversées par des migrations (immigrations et émigrations) qui les transforment et les modifient. Tous les jeunes vivant à Mayotte ont en effet des personnes de leur famille qui ont migré ou ont eux-mêmes migré (cf figure 1). D'après les entretiens, les principales raisons de migrations – immigration le plus souvent des Comores à Mayotte, émigration plutôt de Mayotte à La Réunion ou en France métropolitaine) – étaient :

Pour « une vie meilleure » : pour la scolarité, un travail, une formation.

Pour se soigner.

Pour « éviter la délinquance », surtout dans les situations d'émigration en France métropolitaine.

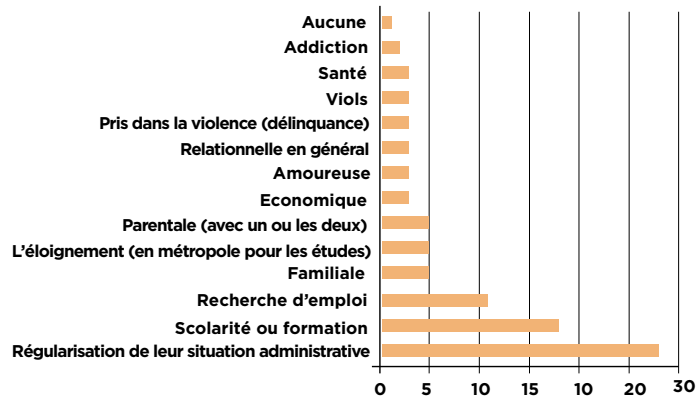
Figure 1 : Carte des migrations évoquées par les jeunes. (immigrations et émigrations).



Problèmes identifiés par les jeunes

Les problèmes évoqués par les jeunes les plus fréquemment énoncés étaient : les démarches administratives, les violences vécues, et la « galère » (cf figure 2). Tous les problèmes des jeunes en général étaient liés à celui du passage au statut d'adulte accompli. Enfin, les entretiens réalisés à un an d'intervalle ont montré que même si les problèmes ne sont plus les mêmes individuellement, ils sont restés identifiés à ces mêmes obstacles.

Figure 2 : Difficultés personnelles exprimées par les jeunes



D'après la figure 2, le principal problème identifié par les jeunes est qu'ils doivent faire face à des difficultés d'accès aux droits, de lenteur ou de surcharge administrative : l'attente dans les administrations, pour ouvrir un compte en banque, souscrire à une assurance, ou régulariser des situations administratives.

Or, si ces difficultés administratives sont des formes de violence structurelles, amplifiées par la situation administrative du nouveau département, il existe d'autres formes de violences interindividuelles rapportées par les jeunes. Celles vécues par les garçons sont celles dont on parle dans les médias et dans lesquels les jeunes garçons sont décrits et se décrivent aussi bien comme victimes que comme auteurs. Celles vécues par les jeunes filles sont généralement invisibles et concernent les conflits intrafamiliaux ou les agressions sexuelles dont elles se disent victimes. Elles parlent rarement de ces situations, parfois au sein des institutions sociales.

Enfin, la moitié des personnes interrogées deux fois se disent « dans la galère », c'est-à-dire d'après elles, inactives. En réalité elles ont parfois des activités, et même un travail, mais elles n'ont pas d'activité qui leur semble légitime. Cette situation caractérise particulièrement celle des jeunes garçons, les jeunes filles restant à la maison réalisant des activités qui peuvent être considérées comme étant légitimes. Ces difficultés sont surtout liées aux obstacles pour devenir un adulte et sortir du statut d'entre-deux, liminaire, dans lequel ces jeunes sont plus ou moins contraints de rester.



Devenir une « grande personne » à Mayotte : quels passages, quels obstacles ?

Il existe différents rituels de passage à Mayotte qui se caractérisent par le fait d'être séparé d'un groupe (par exemple celui des jeunes), de rester en phase liminaire (pendant le mariage), puis d'être intégré à un nouveau groupe (par exemple celui des adultes). Le mariage en est donc le principal, surtout pour les jeunes interrogés, car il permet de plus d'avoir accès à une maison. En effet, lors du mariage, le mari vient habiter dans la maison de sa femme, héritée ou que sa famille lui a achetée.

Figure 3 : Mariée dansant avec sa belle-mère et recevant de l'argent de celle-ci lors du manzaraka.



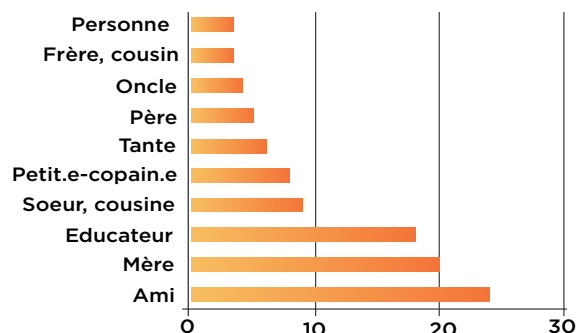
Les rituels de passage préliminaire, pendant l'enfance ou la puberté, différencient les genres. Les jeunes filles réalisent le rituel des premières règles (utsimu) dans certaines familles, essentiellement celles ayant des ancêtres venant d'Anjouan ou de Grande Comore, et sont préparées en mariées (msharussi). Les jeunes garçons, quant à eux, doivent être circoncis lorsqu'ils sont petits garçons, mais doivent aussi s'éloigner de la maison maternelle à la puberté en allant vivre dans des cases de célibataires (mabanga). Si certains des jeunes interrogés vivent dans des mabanga, la plupart ont une chambre à part, ou vivent dans le sous-sol de la maison de leur mère.

Quelles solutions aux problèmes, quelles perspectives ?

Beaucoup de jeunes ont dit chercher des solutions ou des conseils auprès de personnes prêtes à les écouter. Si celles le plus fréquemment citées sont les amis ou la mère (cf figure 4), les éducateurs étaient aussi très souvent indiqués comme étant des personnes ressources, qui proposaient des solutions à leurs problèmes.

La « galère » que vivent beaucoup de garçons, caractérisée

Figure 4 : Personnes identifiées par les jeunes comme étant des personnes ressources (selon la fréquence où ils sont énoncés).



par l'inaction, a lieu à l'extérieur de la maison de la mère, là où les jeunes garçons sont censés être pendant la journée alors que les jeunes filles restent dans le foyer. Mais actuellement, d'après certains jeunes, le paradoxe réside donc dans le fait qu'il faut sortir pour « faire quelque chose », mais que cela comprend aussi le risque de « faire quelque chose de mal ».

La perspective d'un travail est donc une solution envisagée à ces situations de galère, pour sortir en ayant une activité légitime à effectuer. Les deux métiers qui prévalent largement sont les métiers d'action pour faire respecter la loi (militaire, gendarme, policier, pompiers, avocat) et les métiers pour aider des jeunes (animateur, éducateur, assistant social, infirmier) (cf figure 5). Les métiers évoqués visant à aider, éduquer, protéger, surveiller les jeunes, apparaissent ainsi comme des formes de solutions aux problèmes qu'ils rencontrent à Mayotte.

Figure 5 : Projets d'avenir des jeunes interrogés

